

manité en nous faisant connaître les microbes, leurs actions délétères sur le système et le traitement capable d'annihiler leurs actions nocives.

Le savant confrère me reproche d'avoir fait, moi aussi, une théorie nouvelle sur l'inflammation. J'en demande bien pardon à M. le docteur, ce n'est pas une théorie mienne que j'ai enseignée, mais bien celle de Virchow. J'ai seulement étudié et j'ai cherché à comprendre les effets qu'elle produit et les altérations que la cellule subit dans l'inflammation. Cependant le distingué critique commet la même faute qu'il me reproche, car il dit, avec un peu d'humilité : "Si, rapprochant ces faits, nous voulions faire une théorie, nous serions en droit de dire que l'inflammation est une réaction cellulaire et vasculaire de l'organisme contre une substance irritante". Qu'ai-je dit autre chose ? Il accepte donc la théorie cellulaire de Virchow ; théorie qu'il vient de biffer par son trait de plume.

M. le docteur a raison d'adopter cette théorie parce que celle-ci *perfectionnée* peut servir de base à l'explication de tous les phénomènes de l'inflammation, quelque complexes qu'ils soient, ainsi qu'à tous les autres phénomènes de la vie.

QUELQUES ACCIDENTS DU TABAGISME

PAR M. LE DOCTEUR L. AVILA DEMERS,

*Professeur de pathologie interne à l'Université Laval de
Montréal.*

Les enfants sont particulièrement sensibles à l'action de la *nicotine*. Ces malheureux petits êtres (ils sont légions) s'imaginent prendre un brevet de virilité en faisant leurs premières armes avec des tronçons de cigares ou de cigarettes (qui en sont les petites sœurs) ramassés dans les saletés de la rue. Un jour, en revenant de mes malades, je rencontre un bonhomme de 6 ans au plus, cigarette aux lèvres. "Comment tu fumes déjà ? Oui, je fume et je sacre aussi", répond-il.

C'est pour mettre fin à cet abus, qu'en 1890, le conseil municipal de New-York a décrété : Aucun enfant au-dessous de 16 ans ne pourra fumer dans un endroit public.

Notre bonne ville de Montréal aurait là un bel exemple à suivre, en rendant toute contravention à cette loi punissable,